

-----  
**SECRETARIAT GENERAL**

-----  
**DIRECTION DES RESSOURCES  
HUMAINES**

Ouagadougou, le **16 JUIN 2026**

N° **2026 - 014** /MAERAH/SG/DRH

**AVIS DE RECRUTEMENT**

Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet de Développement Intégré des Chaînes de Valeurs Maïs, Soja, Volaille, Poisson et de Résilience (PIMSAR), le Camarade Ministre d'Etat, Ministre de l'Agriculture, de l'Eau, des Ressources Animales et Halieutiques reçoit des candidatures de personnes qualifiées pour le recrutement d'un Expert (e) en sauvegardes environnementales.

Peuvent faire acte de candidatures, les personnes de nationalité burkinabè des deux (02) sexes remplissant les conditions suivantes :

**I. DESCRIPTION DU POSTE ET QUALIFICATION**

**I.1 Principales tâches et responsabilités**

L'expert(e) en sauvegardes environnementales est placé(e) sous la responsabilité de la Coordinatrice. Il (elle) est responsable de la prise en compte des aspects environnementaux et changements climatiques dans la mise en œuvre du projet.

A ce titre il (elle) aura les responsabilités suivantes :

- Aider à la planification des activités en matière de sauvegardes environnementales et ce, conformément au PGES, aux exigences nationales et celles de la Banque ;
- Veiller à la conformité environnementale et sécuritaire du Projet par rapport aux exigences nationales applicables et celles de la Banque ;
- Assurer le suivi sur le terrain de la mise en œuvre du PGES et participer à la collecte de l'ensemble des données permettant de faire le suivi-évaluation du volet environnemental et sécuritaire du projet ;
- Participer à l'élaboration des plans de travail et budget annuels (PTBA) en définissant les besoins en études, formations et toute autre activité en matière de sauvegarde environnementale et veiller à leur réalisation ;
- Contribuer à l'évaluation des besoins de formation et à l'élaboration d'un plan de renforcement des capacités en matière de sauvegardes environnementales du personnel de l'UGP, des missions de contrôle, des

3



- entreprises des travaux et des autres structures impliquées dans la mise en œuvre du projet ;
- Mettre en place des procédures et des outils nécessaires pour une planification, une mise en œuvre et un suivi efficace des aspects environnementaux du projet ;
  - Coordonner la planification des activités de sauvegardes environnementales prévues pour tout le projet ;
  - Participer à la préparation des Dossiers d'Appel d'Offres (DAO) en veillant à l'intégration, aussi bien dans le DAO que dans les marchés/Contrats de travaux, des clauses environnementales et sociales à respecter par les Entreprises ;
  - S'assurer de la prise en compte des mesures d'atténuation appropriées dans les PGES-C ;
  - Valider et veiller à la mise en œuvre des PGES chantier et autres plans spécifiques par les entreprises en charge des travaux (s'il y a lieu) ;
  - Rédiger les termes de référence et suivre la réalisation des éventuelles études d'impact environnemental et social ainsi que de l'audit de performance E&S du projet ;
  - Assurer la revue qualité de l'ensemble des documents de sauvegardes E&S produits dans le cadre du projet (rapports mensuels de mise en œuvre des PGES, rapports d'études, rapports d'audit de performance E&S, etc.) ;
  - Effectuer des inspections régulières sur le terrain ; et identifier les non-conformités et faire des recommandations pour la prise en charge par les différentes parties concernées (entreprises des travaux, mission de contrôle, etc.);
  - Collaborer avec le responsable de suivi - évaluation pour générer des données et des indicateurs permettant d'assurer le suivi ;
  - Travailler en collaboration avec le Spécialiste en Passation des Marchés pour s'assurer que tous les documents de passation de marché et de consultation des différents prestataires intègrent les préoccupations environnementales conformes aux documents du projet ;
  - Superviser le travail des experts en charge des aspects environnementaux des missions de contrôle et s'assurer que les exigences contractuelles sont bien mises en œuvre y compris la gestion des non-conformités et le rapportage périodique ;
  - Veiller à l'élaboration et la soumission des rapports de mise en œuvre, de suivi et des rapports circonstanciés (y compris d'analyse des causes profondes) s'il y a lieu, par les entreprises et les missions de contrôle suivant les fréquences définies dans chaque marché ;
  - Veiller à l'élaboration du code de bonne conduite par les entreprises en charge des travaux ;
  - Préparer et participer périodiquement aux missions de supervision sur le projet et de suivi de l'état d'avancement des activités E&S et des travaux ;



- Assurer / Superviser la mise en œuvre de toutes les recommandations relatives aux aspects de sauvegardes environnementale des missions de supervision de la BAD, des missions de suivi externe et des audits annuels de performance E&S du Projet ;
- Préparer et transmettre à la Banque, dans les 48 h qui suivent, un rapport circonstancié détaillant tout événement majeur (accident avec des blessés ou morts, des manifestations de populations, etc.) qui survient sur les sites du projet ;
- Participer aux missions d'appui à la mise en œuvre du projet ;
- Rédiger des sections de rapports ou des rapports environnementaux à soumettre au projet et à la BAD ,
- Assurer toute autre tâche relevant de ses compétences à la demande du Coordonnateur du projet
- Contribuer à la réception provisoire et définitive des travaux conformément aux spécifications environnementales et sociales des différents contrats/marchés ;
- Contribuer à la capitalisation des leçons tirées et assister à la création et à la bonne mise en place des procédures des bonnes pratiques environnementales, sociales et sécurité ;
- identifier, et superviser la réalisation des instruments de sauvegardes environnementales complémentaires des sous projets objet du Cadre de gestion environnementales et sociales (CGES) du projet et dont les sites seront connus pendant la phase de mise en œuvre ;
- veiller à la sécurisation foncière de tous les sites d'implantation de l'ensemble des sous projets ;
- suivre la mise en œuvre des mesures d'atténuation du changement climatique ;
- gérer les conventions signées avec les partenaires externes dans le domaine environnemental;
- participer à l'élaboration et à l'approbation des programmes d'activités annuels et des budgets nécessaires pour l'application des instruments de sauvegardes environnementales du projet et s'assurer de l'insertion dans les plans de passation des marchés de toutes les acquisitions relatives à la mise en œuvre des mesures E&S ;
- veiller à la réalisation de tous les instruments requis pour tous sous projets avant le démarrage des travaux ;
- veiller au suivi de l'exécution des travaux de protection de l'environnement;
- veiller à l'information et à la sensibilisation des populations sur l'environnement et le changement climatique;

3



- préparer les rapports de mise en œuvre des mesures E&S du projet (mensuel et annuels) ;
- analyser la qualité des actions prises par le projet (Screening des sous-projets ou sous activités avant exécution, qualité et insertion des mesures d'atténuation des impacts dans les DAO et contrats, activités de terrain, production des rapports d'exécution, etc.) en vue de la mise en œuvre des mesures de sauvegarde environnementale et sociale et leur efficacité ;
- veiller à l'élaborations, la validation des instruments et outils de suivi E&S par les entreprises de travaux (PGES-Chantier et plans spécifiques de protection de l'environnement, d'hygiène, de la santé et de sécurité au travail...) ;
- vérifier que les approbations de l'autorité nationale en évaluation environnementale et sociale sont chaque fois requises / obtenues avant la mise en œuvre des sous-projets ;
- analyser les capacités de l'unité de gestion du projet par rapport à la mise en œuvre efficiente des mesures de sauvegarde environnementales et sociales, et faire des recommandations ;
- participer aux missions de supervision des travaux, et assurer la supervision des travaux sur la mise en œuvre des mesures de sauvegardes environnementales et sociales du projet ;
- recevoir et valider les rapports mensuels ou trimestriels de mise en œuvre des mesures E&S élaborés par les entreprises de travaux ;
- participer à la réception provisoire et définitive des travaux, conformément aux spécifications des différents contrats des entreprises en charge des travaux sur la mise en œuvre des instruments de sauvegardes environnementales et sociales du projet ;
- rencontrer et échanger avec les acteurs concernés par la mise en œuvre des mesures environnementales de projets ;
- assurer la réalisation effective et dans les délais requis des audits annuels de conformité environnementale et sociale ;
- appuyer les activités du projet en lien avec son domaine d'intervention ;
- exécuter toutes autres tâches en rapport avec l'atteinte des objectifs du projet.
- représenter le coordonnateur de projet en cas de besoin.

## **1.2 Profil et expériences requis**

Le poste de l'Expert(e) en sauvegardes environnementales et sociales est ouvert aux femmes et aux hommes de nationalité Burkinabè et remplissant les conditions suivantes :

3

- être titulaire d'un diplôme d'au moins BAC+5 en études environnementales (sciences de l'environnement, Ecologie, etc.) ou autres disciplines similaires ;
- avoir une expérience professionnelle pertinente d'au moins dix (10) ans dont cinq (05) ans dans les domaines de la préparation des instruments de sauvegarde environnementales et sociales comme CGES, CPR, PGMO, PMPP, MGP, EIES et PAR financés par les Banques Multilatérales de Développement (BMD)

Il ou elle devra en outre justifier de :

- une expérience pertinente dans le développement et la gestion de la mise en œuvre des instruments de sauvegardes environnementales et sociales (CGES, PGPP, CPR, EIES, PAR, MGP) au Sahel ou en Afrique de l'ouest ;
- expériences dans la mise œuvre de PGES, des projets de développement financés par les Banques Multilatérales de Développement (BMD) ;
- expériences en suivi et surveillance de la mise en œuvre de PGES Chantiers des projets de développement financés par les Banques Multilatérales de Développement (BMD) ;
- Connaissance des politiques de sauvegardes des Banques Multilatérales de Développement, notamment celles de la Banque Africaine de Développement ;
- avoir également une expérience avec les organisations internationales de financement du développement et la BAD en particulier, et une expérience pertinente avérée dans le pays hôte du projet serait un avantage supplémentaire.
- avoir une capacité à suggérer et définir les voies pour impliquer sans exclusion les communautés villageoises et concevoir avec elles des actions collectives axées sur la gestion des infrastructures socio-économiques et des ressources naturelles ;
- avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique (notamment les logiciels Word, Excel, Accès, Powerpoint etc.) ;
- maîtriser des lois et réglementations nationales en matière de sauvegardes environnementales et sociales
- disposer d'expérience similaire dans des projets financés par les Banques Multilatérales de Développement, notamment la BAD ;
- disposer d'expérience dans la formation des acteurs sur les questions environnementales serait un atout ;
- avoir une aptitude à encadrer une équipe pluridisciplinaire et faire preuve de leadership pour la mise en œuvre des activités du projet ;
- avoir une bonne connaissance des enjeux environnementaux ;
- être Capable de travailler de façon indépendante sous haute pression ;
- disposer d'une bonne capacité de rédaction et de synthèse.

3



- avoir une bonne maîtrise connaissance de la politique environnementale et sociale de la Banque africaine de développement ;
- avoir une très bonne connaissance du terroir et de la zone de l'étude ;
- être apte à travailler avec le monde rural, les groupements paysans et les structures féminines;
- avoir une bonne condition physique avec aptitudes à effectuer de fréquents déplacements sur le terrain, et des séjours au sein des communautés concernées.

### **I.3 Qualité exigée**

- jouir de ses droits civiques ;
- avoir une connaissance professionnelle, des aptitudes pour la communication et pour le travail en équipe et sous pression ;
- avoir une bonne capacité d'analyse, de rédaction et de synthèse ;
- avoir le sens de l'organisation et du respect des délais ;
- avoir une bonne capacité de compréhension et de résolution des questions environnementales et sociales liées à la mise en œuvre des projets ;
- avoir un esprit d'initiative, d'anticipation et de rigueur dans le traitement des dossiers ;
- parler couramment français ;
- être de bonne moralité ;
- être immédiatement disponible ;
- ne pas atteindre l'âge de départ à la retraite pendant la phase d'exécution du projet.

## **II. COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE ET DATE LIMITE DE DEPOT**

Les candidats au poste devront soumettre une offre de candidature comprenant au moins les éléments ci-après :

- Une demande manuscrite adressée au Camarade Ministre d'Etat, Ministre de l'Agriculture, de l'Eau, des Ressources Animales et Halieutiques ;
- Une lettre de motivation de deux (02) pages maximum, datée et signée ;
- Un Curriculum vitae (CV) du candidat daté et signé avec les adresses complètes du candidat (boite postale, téléphone, e-mail etc.) mettant en exergue les expériences similaires au poste ;
- Les attestations certifiées ou attestations de service fait relatives aux déclarations ou expériences présentées dans le CV ;
- La copie certifiée conforme de l'original du diplôme ;
- Un extrait d'acte de naissance ou de jugement supplétif en tenant lieu ou une photocopie légalisée de l'une de ces pièces ;
- Une photocopie légalisée de la Carte nationale d'identité en cours de validité ;

(3)



- Une photocopie des certificats ou attestations de travail ou tout autre document pouvant attester des compétences et expériences mentionnées dans le CV.

L'UGP du PIMSAR se réserve le droit de vérifier l'authenticité des informations communiquées.

Les dossiers de candidature devront parvenir sous pli fermé avec la mention « **Recrutement au poste d'Expert (e) en sauvegardes environnementales pour le compte du Projet de Développement Intégré des Chaînes de Valeurs Maïs, Soja, Volaille, Poisson et de Résilience (PIMSAR)** » du **jeudi 18 juin au jeudi 02 juillet 2026, les jours ouvrables et non ouvrables, de 8 heures à 16 heures 30 mn** à la Direction des Ressources Humaines du Ministère de l'Agriculture, de l'Eau, des Ressources Animales et Halieutiques, sise à Ouaga 2000.

Les candidats retenus devront fournir avant tout engagement, un casier judiciaire datant de moins de trois (03) mois.

### **III. DEROULEMENT DU RECRUTEMENT**

Le recrutement se déroulera en deux (02) phases :

- Phase 1 : Présélection sur dossier ;
- Phase 2 : Entretien oral avec un jury sur la base des termes de référence du poste, suivi de tests pratiques.

### **IV. REMUNERATION**

Les prestations feront l'objet d'un contrat de travail, dont la rémunération sera définie conformément à la réglementation générale des projets et programmes de développement exécutés au Burkina Faso.

### **V. CONDITIONS D'EMPLOI, DUREE DU CONTRAT ET LIEU D'AFFECTION**

Les conditions d'emploi seront précisées dans un contrat à durée déterminée conformément à la réglementation générale des projets et programmes de développement exécutés au Burkina Faso et ce, dans la limite de la durée du projet.

Le lieu d'affectation est à Ouagadougou avec des sorties dans la zone d'intervention du projet.

Pour le Ministre d'Etat et par Délégation,  
le Secrétaire Général

  
**Gaoussou SANOU**  
Officier de l'Ordre de l'Étalon



**Ampliation** : Cabinet

